

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 19 AVRIL 1917

G.-E. DION, Administrateur

Terrain de Grand Pré

CONTRIBUTIONS REÇUES

Hon. D. V. Landry, M. D.,	Boutouche, N. B.	\$10.00
Hon. Pascal Poirier,	Shediac, N. B.	10.00
Antoine J. Léger, B. A.,	Moncton, N. B.	10.00
Fred A. Richard, M. D.,	Moncton, N. B.	10.00
Alexandre J. Doucet,	Notre Dame de Kent N. B.	5.00
Mlles Edna Williams, Emma Cormier, Albertine Langis,	MM, David McCarthy, Arthur Leblanc et Clément Cormier,	11.00
Employés de l'Acadien, Ltée,	Moncton, N. B.	11.00
Le Ralliement Catholique et Français en Amérique,	Québec, P. Q.	5.00
J.-M. Amédée Denault, L. L. B.,	Québec, P. Q.	1.00
M. L'Abbé A. Comeau,	St Léonard, de Mad. N. B.	5.00
Dr Edmond-D. Aucoin,	Montréal, P. Q.	5.00
M. Amédé L. Aucoin, B. A.,	Montréal, P. Q.	2.00
M. Daniel P. Cormier,	Montréal, P. Q.	2.00
M. L'Abbé Fra P. Lanteigne,	Shives-Athol, N. B.	5.00
Total.		\$ 81.00

Le bon vieux temps.

Et ces chères vieilles coutumes, qui nous les conservera ? Déjà, nous n'en trouvons plus que des vestiges et bientôt hélas ! le seul souvenir, mais combien exquis—nous en restera. Tout progrès, tout se modernise ; c'est dans l'ordre. Et certes, bien stériles et mal venues seraient les larmes d'un triste Jérémie qui tenterait de gémir sans raison sur tous nous tombés en désuétude !

serait oiseux et dépourvu de jugement de souhaiter que nos aïeux en soient encore aux moyens primitifs de locomotion et nos agriculteurs à l'antique charrette de bois par pur amour pour la légende. Il faut au contraire bénir la Providence, de ce que notre jeune pays ait su marcher si vite dans toutes les voies qui concourent à son développement.

Mais pourquoi faut-il constater aussi que les mores et les procédés disparus ont emporté avec eux dans l'oubli tant de traits gracieux de la si exquise physionomie de nos ancêtres ? Pourquoi les froideurs contagieuses de l'américanisme ont-elles prévalu sur la franche cordialité et la simplicité si noble qui semblaient la caractéristique des vieilles mœurs canadiennes ?

On se connaissait, on s'aimait, on se connaissait si gentiment au temps des "épluchettes" et des "corvées de brayage" aux "Jours de l'an" de nos grands pères. Aujourd'hui, chacun se renferme chez soi sans s'occuper du voisin, ou s'il le fait, c'est pour le critiquer, et souvent passe dans l'isolement les plus fêtes religieuses ou familiales. Y a-t-il quelqu'un qui ne se sente entièrement captivé, conquis, sous le charme, à la lecture de quelques-uns de ces récits attachants qui nous retracent si vivement les scènes d'autrefois ? Quel délicieux jour d'antan se dégage de ces tableaux pour lesquels les auteurs semblent avoir trempé leur pinceau dans un mélange à eux seuls connu de couleurs locales ? N'est-ce pas le thème qui a su le mieux inspirer nos poètes et nos écrivains, le champ où nous pouvons cueillir les fleurs les plus brillantes et les plus parfumées de notre littérature canadienne ? Qui osera méconnaître la charme délicat et à nul autre semblable qui émane par exemple des "Rapallages" pour porter du dernier né parmi nos tab eaux de mœurs ?

Jeunes qui vous sentez du talent hâtez-vous d'exploiter cette mine, pendant qu'elle est encore ouverte à vos recherches. Profitez de vos vacances, de vos séjours au foyer paternel pour vous rapprocher de l'aïeul et pour vous demander de lui parler du passé.

Il sera heureux de vous satisfaire longuement car sait mieux que tout autre apprécier le "bon vieux temps" Hâtez-vous de remplir vos mémoires, car bientôt ces derniers témoins d'un autre âge auront disparu à leur tour, et il est à craindre que nos habitudes ne soient pas comme les leurs attachantes et suggestives.

Paul Torreau.

LA CONFESION

Est-il bien difficile de faire une bonne confession ?

Non, pourvu qu'on y apporte de la bonne volonté.

L'examen de conscience n'implique pas une torture d'esprit et de mémoire pour revivre l'année écoulée c'est à un effort dont peut d'hommes sont capables. Il implique et requiert une vue d'ensemble sur la manière de vivre en général, et en particulier sur l'accomplissement des devoirs du chrétien. La meilleure méthode est de parcourir successivement les Commandements de Dieu et de l'Eglise les péchés capitaux et les devoirs chacun de son état,—ou plus simplement, les devoirs envers Dieu envers le prochain, envers soi-même.

Chacun a son côté faible, et il est facile d'être rapidement fixé sur l'état d'âme dans lequel on se trouve, surtout si on a eu soin d'appeler sur sa réflexion la lumière d'En Haut que Dieu ne refuse jamais à l'humble prière.

L'examen étant ainsi fait, une pensée de foi provoque aisément la confession. Chaque péché a été une injure à Dieu une ingratitude envers le meilleur des pères, un glissement vers les flammes vengeresses de l'enfer. Sur ces pensées l'âme se réveille ; elle regrette sincèrement ses écarts de malice et de faiblesse ; confiante en l'infinie miséricorde de Dieu et appuyée sur les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle demande pardon et forme des propos de meilleur vie.

Le moment est venu de la confession ; le cœur est ouvert, laissez la bouche s'ouvrir aussi, sans réticence, ni fausse honte ni arrière-pensée. Courage ! La main de Dieu est levée pour absoudre, ce Dieu qui ne rejette jamais le cœur contrit et humilié. Un instant encore et le pardon est prononcé.

Le blé en franchise

Par un décret qui sera immédiatement mis en vigueur, le gouvernement vient d'abolir les droits de douane sur le blé les farines de blé et les semoules. Le blé étranger était auparavant sujet à un droit d'entrée de 12 cents par boisseau, et la farine de blé, à un droit de 60 cents par baril. La surtaxe de guerre de 7 1/2 pour cent ad valorem ne s'appliquait pas au froment et à la farine de froment.

Le décret ministériel énumère les raisons qui ont motivé cette décision. La taxe douanière n'est pas supprimée afin de favoriser l'importation des blés étrangers mais pour faciliter l'exportation du blé canadien et procurer aux cultivateurs canadiens d'additionnels avantages sur le marché américain.

Sous l'empire du tarif Underwood, la décision prise par le gouvernement d'Ottawa va automatiquement faire bénéficier le blé canadien de la franchise douanière aux Etats-Unis. Or, la pénurie de navires avait fait réserver aux meilleures qualités de blés les

facilités de transport océaniques disponibles, et il en avait résulté sur le marché domestique une accumulation de blé de qualité inférieure dont les cultivateurs pouvaient difficilement disposer, la demande locale étant insuffisante. Le nouveau décret va permettre d'exporter ce blé aux Etats-Unis sans payer de droits. Les cultivateurs y gagneront 10 cents par boisseau de blé ou 45 cents par baril de farine.

La présente mesure vise tout simplement à corriger certaines conditions particulières résultant de la guerre.

En temps normal, il importe peu que l'importation du blé soit taxée à la frontière américaine, puisque les Etats-Unis et le Canada produisent chaque année de grandes quantités de blé pour l'exportation.

La mesure ministérielle ne manquera pas de faire plaisir aux "grain growers" de l'Ouest qui demandent depuis des années le "blé libre", et il sera fort intéressant de se rendre compte des effets sur le commerce de blé en général.

A Vendre

Dans la ville d'Edmundston, sur l'avenue Emerson, à vendre à de bonnes conditions, deux résidences. Ces résidences qui sont sur deux lots qui se touchent et côté à côté seront vendues séparément ou ensemble. Prix modérés.

Ceux qui ont besoin d'une maison feraient bien de ne pas manquer cette occasion, vu le prix élevé des loyers dans Edmundston. Cette rue est une rue tranquille.

Pour autres informations s'adresser à :

FRED GUERRETTE,
17 juno
St-Léonard, N. B.

St Léonard N.B.

Ecole Graduée, District No. 5
1er Département

Grade VIII. — Marie Tardif 85,
Alfred Pelletier 83.

Grade VII. — Albina Soucy 88,
James Cormier 80

Grade VI. — Isabelle Simon 80,
Philomène Labrie 70, Ludger Violette 60.

Grade V. — Berthe Violette 90,
Nestor Nadeau 86, Ernest Cyr 85,

John Roy 68, Laurette Cyr 64, Ivon Violette 63.

Grade IV. — Emely Leblanc 85,
Abel Violette 77, Eddy Cyr 66,
Placide Violette 65, Alfreda Roy 57, Alfreda Lapointe 54, Charlie Violette 54, Patrick Bellefleur 51, Armand Violette 43, Léonard Akerley 40, Remi Violette 36, Eddy Martin 25.

Absente —
Cécile Violette, Edna Lapointe.

Lundi matin M. Dolphis Lamare s'est uni à Melle Almida Cyr, à notre chapelle du village Bonheur et prospérité aux nouveaux mariés.

Dimanche soir il y eut une agréable petite soirée chez Mr. Alphonse Rivard. La plupart des jeunes de Van Buren y étaient avec ceux de St Léonard. Tous se sont très bien amusés.

Une Amie.

M. A. R. Daigle de Siegas, N. B. accompagné de M. A. J. Beaulieu, était en visite chez M. Margloire Daigle où ils ont passé une agréable soirée de chantet de musique dimanche. Il y avait cinquante personnes présentes. Le lendemain un voyage à la sucrerie couronna cette visite. Ce fut un voyage de plaisir et tous étaient contents.

Où Demande

Institutrice de première classe ou deuxième classe pouvant enseigner le français et l'anglais, pour le district No. 7, Grand Falls, N. B. Appliquez au secrétaire demandant expérience aussi s'il est demandé.

16 1 m p

Que faire pour mal élever un enfant

- 1 Commencer par lui donner tout petit, quoi que ce soit qu'il voudrait.
- 2 Parlez devant lui de ses qualités incomparables.
- 3 Dites devant lui qu'il vous est impossible de le corriger.
- 4 Ne soyez pas d'accord, père et mère, en sa présence et à son sujet.
- 5 Laissez-lui croire que son père n'est qu'un tyran, qui n'est bon qu'à le châtier.
- 6 Que le père méprise la mère en sa présence.
- 7 Ne faites pas attention aux amis qu'il fréquente.
- 8 Laissez-lui lire tout ce qu'il voudra.
- 9 Cherchez à gagner de l'argent pour lui, sans lui donner de bons principes, et laissez lui de l'argent entre les mains.
- 10 Laissez le sans surveillance pendant les heures de récréation.
- 11 Châtiez-le pour une sottise et rien de ses vices.

A Vendre

Très bonne propriété dans la rue Ordinaire ; grand parterre avec maison, magasin et écurie avec shed, etc.

Pour autres informations s'adresser à Xavier BOUCHARD,
17 2 f p
Edmundston, N. B.

Après un sacrifice, le cœur s'ouvre à l'affection avec une puissance qui lui est inconnue.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :

Caraquet, M. P. E. Moreault, Gérant
Bathurst, N. Alarie, pro-Gérant
Edmundston, A. Alain, pro-Gérant
Moncton, J. E. St-André, Gérant
Norton, L. J. Melanson, p. o-Gérant
St-John, D. W. Harper, Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an : les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Avis au Public

Avis est donné au public que ERNEST WELSH n'est ni agent ni sous agent de la Compagnie d'Assurance sur la vie, L'UNION MUTUELLE, de PORTLAND, ME. et Messieurs les Médecins sont particulièrement mis en garde de ne pas faire d'exames médicaux pour cette Compagnie à la demande du dit ERNEST WELSH.

Par ordre,
A. P. LABBIE,
Manager.
Union Mutual Life Insurance, Co.
Résidence : St. Léonard, N. B.
Agency : Van Buren, Maine.

A nos abonnés

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart, par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre. Ces petites sommes sont nos seules ressources d'existence, elles nous sont indispensables pour le maintien de notre œuvre. Pas plus que vous, nous ne pouvons vivre et faire vivre nos employés sans recevoir au temps opportun le salaire de notre travail. Encore une fois, c'est de la pure négligence ; secouez-la une fois par an, vous vous en trouverez bien, vous éviterez le désagrément de vous faire ramander, et nous nous en trouverons bien mieux.

Lon ne peut juger froidement l'œuvre où l'on a laissé son cœur tout entier.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Incorporee en 1869

Capital autorisé \$ 25,000,000
Capital payé et fonds de réserve \$ 27,000,000
Actif \$ 285,000,000

Siege Central, Montreal

Sir HERBERT S. HOLT, Président E. L. PRASE, Vice-Prés.
et Dir. Général C. E. NEILL, Administrateur Général

Les succursales, de cette Banque 365 couvrent toutes les provinces du Canada et offrent les facilités pour effectuer toutes espèces d'opérations de banque. 45 branches sont dans les PAYS étrangers

Departement d'Epargnes

On peut ouvrir un compte avec un montant de UNE PIASTRE (\$1.00) ou plus. L'intérêt sera payé ou crédité semi-annuellement.

Comptes Conjoints.—S'ils le désirent, deux membres de la même famille pourront ouvrir un seul compte, l'un ou l'autre (le survivant en cas de mort) ayant droit à l'argent déposé.

Les comptes peuvent être ouverts et desservis par la maille.

SUCCURSALE D'EDMUNDSTON, N. B.

A. C. LOCKHART, Gérant.